

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

et

#### ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES DE L'ASSOCIATION « LA COSTELLE »

Le Mercredi 30 juin 2021 à 20H, les adhérents de l'association se sont réunis au CAM de FRAIZE sur invitation du Président. En raison de la COVID 19 et des règles sanitaires imposées, l'AG 2020, qui n'a pas pu se dérouler l'an passé, se tient en même temps que celle de 2021.

Elles sont présidées par Yves BRUANT et sont appelées à délibérer sur <u>l'ordre du jour suivant</u> :

• Désignation d'un(e) secrétaire de séance

AG extraordinaire: modification de l'article 2 des statuts de La Costelle

AG ordinaires : bilan 2019 et bilan 2020

- Remise d'une plaque émaillée provenant de notre ancienne gare par Messieurs Durupt et Vichard
- Lecture du Rapport Moral
- Lecture des Rapports d'Activités
- Lecture du Rapport Financier
- Discussion et vote du quitus
- Élections au CA
- Questions diverses
- Perception des cotisations 2021

#### I. <u>Le secrétariat de séance</u> est assuré par Denise HACQUARD.

#### En ouverture de séance, Yves salue la présence

- <u>De Damien Person</u>, adjoint chargé des sports, de la vie associative, des jumelages, de l'animation de la ville et des commerces sédentaires et représentant de Caroline Lerognon, maire de Fraize qui met cette salle ce soir à notre disposition.
  - De Jean-Luc Potier, petit neveu de Marie Petitdidier.
- De Hubert Durupt et Jean-Yves Vichard, retraités de la SNCF qui viennent nous offrir une ancienne plaque émaillée SNCF qui ornait le mur de notre gare.
- De tous les membres du Conseil d'Administration de l'Association, à l'exception de Jean Claude et de Jeannine RENARD, excusés et qui nous ont donné leur pouvoir.
- De tous les amis, membres ou pas encore de LA COSTELLE Il demande à chacun de respecter les règles de distanciation en vigueur.
- II. Monsieur Hubert DURUPT remet au Président de la Costelle une plaque en faïence de 15 kg qui était apposée au mur de la gare de Fraize. Il l'a héritée de son grand-père. L'indication « 449km » sous entend depuis Paris Gare de l'Est. L'altitude précisée (507m20) n'est, selon lui, pas garantie!

Reste à définir où elle sera placée. A l'office du tourisme implanté à l'ancienne gare ? Ce choix semble le plus judicieux.

**III.** Après avoir remercié M. Durupt, **Yves ouvre l'AG Extraordinaire** réunie pour modifier l'article 2 des statuts de l'association LA COSTELLE »

#### Cet article se lit aujourd'hui:

"Cette Association a pour but la sauvegarde du patrimoine de FRAIZE, la gestion de l'Atelier jus de fruits communal et l'organisation d'activités culturelles."

Le Conseil d'Administration propose de le modifier comme suit :

"Cette Association a pour but la sauvegarde du patrimoine de FRAIZE, la gestion du Verger Patrimonial, de l'Atelier jus de fruits communal ainsi que la gestion de la classe Musée et l'organisation d'activités culturelles."

#### Vote pour à l'unanimité.

Les statuts seront modifiés.

L'A.G.E. est close.

#### IV. AG ORDINAIRES pour 2019 et 2020

# 1) RAPPORT MORAL ET BILAN D'ACTIVITÉ DU PRÉSIDENT En 2019 :

Le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois en 2019, les 11/02, 08/04, 13/06, 09/09, 19/11.

Des réunions spécifiques à la programmation des Journées d'Études Vosgiennes ont eu lieu tout au long de l'année.

D'autres réunions concernant le Verger ou l'Atelier jus de pommes ont été organisées par les responsables de ces « départements ».

Les différents projets annoncés pour 2019 ont été menés à bien ou ont été en cours d'achèvement en 2019.

- 1. La restauration du tableau de Saint-Blaise, Saint-Antoine et Saint-Roch s'est poursuivie en 2019. Il a retrouvé sa place dans l'église de Fraize en février 2020. Un petit rappel : le coût de sa remise en état s'élève à 15 000 € financés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (7 500 €), La Costelle (4 500 €) et la Mairie (3 000 €).
- 2. L'extension de l'atelier jus de fruits a été financée par LA COSTELLE (23 017 €), des subventions du Conseil Départemental (17 846 €) et de Leader (fonds européens) (10 989 €). Le solde est à la charge de la Commune (18 000 €). Cette extension a été inaugurée le 14 septembre 2019. Les bénévoles ont pu apprécier le nouveau confort pour l'accueil et la place pour le stockage et le rangement. Dommage que la saison de pressage ait été aussi catastrophique (6 000 L de jus en 2019 contre 100 000 en 2018).

L'atelier s'est de plus doté d'une nouvelle centrifugeuse financée entièrement par LA COSTELLE (40 753 €).

[Nb: Les investissements réalisés (tableau, extension de l'atelier) par la COSTELLE portent sur des biens appartenant à la Commune et qui lui restent acquis. Sans la participation de cette dernière, les subventions ne pourraient être attribuées aux différents projets.]

- 3. Les expositions qui ont été organisées par notre association dans le cadre de FRAIZ'EXPOS ont connu une belle fréquentation :
  - Du 6 au 21 juillet 2019 : une exposition de photographies « Regards sur le monde » de Laure Bruant. (140 visiteurs)
    - Du 27 juillet au 11 août 2019 : peintures et sculptures de Mireille BASSIER.
      (218 visiteurs)
- 4. Les JEV (Journées d'Études Vosgiennes) sous la houlette de la Fédération des Sociétés Savantes des Vosges : Cette manifestation que La COSTELLE est fière d'avoir organisée à Fraize, avec l'aide de la mairie qui a mis ses locaux et son minibus à disposition, a duré quatre jours, du jeudi 24 au dimanche 27 octobre 2019 à la salle polyvalente.
  - L'accès était libre et gratuit : on a compté plus de 830 visites.
  - o Pour l'accueil des sociétés membres de la fédération, une quinzaine de tables avaient été installées avec des panneaux d'affichage tout autour de la salle de conférences, de sorte que les sociétés membres de la fédération puissent y présenter leurs activités, travaux et proposer à la vente leurs livres durant les pauses.
  - Les vingt-six conférences ont été passionnantes. Seules deux défections de dernière minute ont été déplorées, sans influence réelle sur le déroulement de la manifestation. Ces conférences traitaient de différents thèmes concernant la Vallée de la Haute Meurthe (géologie, histoire,

hommes célèbres, habitat...). Les textes des communications sont rassemblés dans un livre qui donne lieu à publication.

- Les visites organisées le vendredi 25 octobre 2019 ont également été très appréciées :
  - À Fraize, un groupe d'une vingtaine de personnes a visité l'atelier de pressage de pommes en activité, s'est replongé dans ses souvenirs lors de la visite de la classe musée. Il s'est ensuite rendu à l'église où il a découvert les vitraux de Max Ingrand, l'orgue Callinet ainsi que l'architecture et l'histoire de l'édifice. Le parcours s'est terminé au verger patrimonial.
  - <u>À Mandray</u>: 2 groupes ont visité le Haut Fer puis le circuit des fermes de la Basse-Mandray.
  - À la Croix-aux-Mines, 43 personnes ont visité la galerie de mine Saint-Joseph, ainsi que le musée, qui présente une grande collection d'objets trouvés au fil de plusieurs décennies de recherches.
- Le dimanche après-midi, une table ronde animée par Philippe Cuny a réuni des acteurs de la vie locale à propos de l'avenir dans la vallée : Fabienne Picard, Céline Hanzo-Rouillon, Bernard Maetz et John Voinson.

Yves remercie chaleureusement les bénévoles de LA COSTELLE qui se sont investis pour que cette manifestation connaisse une pleine réussite, saluée, à plusieurs reprises, par les félicitations de la FSSV.

Il tient à rappeler que certains ont consacré beaucoup de temps aux recherches et à la rédaction de communications qu'ils s'étaient engagés à présenter aux JEV (François Maubré, Jeannine Renard, Yvon Bidault, Marie-Catherine Laurent, Pierre Laurent et lui-même).

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

En 2020 : À cause de la Covid19, une partie des activités a été suspendue.

Le CA s'est réuni deux fois : le 20/01/2020 et le 03/06/2020.

- Comme prévu lors des JEV de 2019, le samedi 26 septembre, le volume des Actes des JEV 2019 : « Fraize et la Haute Vallée de la Meurthe » (compilation des textes des conférences proposées aux JEV), a été présenté lors d'une cérémonie publique réduite (Covid oblige) à la salle des fêtes de la mairie, en présence de Caroline Lerognon, maire de Fraize, Christian Euriat, président de la Fédération des Sociétés Savantes des Vosges, de Jean-Pierre Husson, responsable de la publication des Actes, de Jacqueline Valentin, conseillère départementale, de Stéphane Demange, maire de Ban-de-Laveline, qui représentait David Valence, président de la Communauté d'Agglomérations et Yves Bruant.
  - Le verger, le pressoir et la classe musée ont fonctionné et Yves félicite leurs responsables.
- Les activités culturelles publiques prévues ont en revanche été annulées mais Marie-Christine Jeandel a continué ses recherches en vue de futures expositions.
- Le site Internet de LA COSTELLE a quant à lui continué à être alimenté, notamment grâce à Jean-Luc Potier et à son cousin Gérard Antoine, tous deux petits neveux de Marie Petitdidier qui nous ont confié les précieux documents à l'aide desquels Yves a pu rédiger l'article sur Marie Petitdidier et publier ses mémoires de la guerre 1914-18 à Fraize. Un nouvel article dédié à la statue de la Vierge (voulue et érigée par Marie Petididier, aux frais exclusifs de sa famille) a aussi été mis en ligne.

Avant de céder la parole, Yves souligne que, bien que ne quittant pas l'association et y restant très attaché, il ne souhaite plus assumer la fonction de président. Le conseil d'administration qui sortira de cette Assemblée Générale élira le (ou la) nouveau (elle) président(e).

## 2) Yves donne la parole aux Délégués des différents secteurs d'activités :

a) En 2019 « Atelier jus de fruits», Claude présente ce qui a été réalisé.

Claude tient à exprimer sa tristesse et a une pensée émue pour Jacques décédé en 2019. L'agrandissement de l'atelier, inauguré le 14 septembre, a été le point d'orgue de 2019.

Plusieurs bénévoles en ont suivi les travaux ; les remarques exprimées ont été prises en compte. Ils ont réalisé certaines finitions (poses de carrelages muraux, y compris dans le wc de la distillerie, installation d'un petit chauffe-eau...).

L'intégration de ce nouveau bâtiment à l'atelier est une réussite. Encore merci à la municipalité d'avoir été à notre écoute.

Cette structure est un bien communal mis à notre disposition. L'implication de tous dans le montage financier de ce dossier est remarquable. Pour mémoire, sur ce projet proche des 70 000€ HT :

- le département a abondé pour (chiffres arrondis) 17 846 €.
- Leader via le Pays pour 10 989 €.
- La Costelle a participé pour 23 017€.
- La mairie pour le solde soit environ 18 000 €.

Contrepartie de la participation de la Costelle, la convention d'occupation et de mise à disposition a été renouvelée pour 9 ans. Une formule « gagnant/gagnant » au vu du réinvestissement d'une partie des subsides générés par l'atelier, au profit notamment d'opérations patrimoniales pour la commune.

Autre grosse opération pour l'atelier : le remplacement de la centrifugeuse. Tous les bénévoles ont été associés à la réflexion.

La centrifugeuse est notre « marque de fabrique » par rapport à d'autres ateliers, les adhérents apprécient la qualité et l'aspect du jus de pommes produit, de plus la trésorerie acquise nous permettait cet achat. Différents devis ont été établis, et SIMACO a su faire le nécessaire pour être le « mieux disant ». Depuis l'origine de l'atelier, le matériel fixe et intégré dans le local, est aussi propriété de la commune. Nous l'avons déjà beaucoup renouvelé, enrichi, amélioré. Tous ces investissements ont été réalisés sous le couvert de la commune qui en garde la propriété. Mais, La Costelle refinance intégralement à la commune le montant HT des dits investissements. Au final, le patrimoine mobilier et immobilier de l'atelier, continue de croître pour la commune, sans que cela lui coûte. Nous avons donc « acquis » cette année une nouvelle centrifugeuse pour un montant HT de 40 750 €, somme intégralement versée à la commune.

Autre investissement rendu nécessaire : **L'achat d'un « gerbeur » électrique**, c'est du matériel mobile, il nous appartient, il a été acheté d'occasion pour 1 200 €.

Tous les ans, nous améliorons les conditions de production et de travail au fur et à mesure de nos réflexions. L'année dernière, la défection de M. Munsch pour le ramassage des pulpes, nous a amenés à revoir ce service. Avec les 2 paysans maintenant partenaires de l'atelier, nous avons amélioré la manutention des pulpes, qui se fait à l'aide de grosses caisses manipulées par le gerbeur.

#### Autre point très sensible : les contrats de fournitures d'énergie.

- Il a déjà fallu se battre avec **EDF qui nous réclamait plus de 20 000 € indûment**.
- Ce problème réglé, Claude a cherché et trouvé un nouveau fournisseur avec, en apparence, un contrat plus simple qui nous permettrait de garder notre abonnement à l'année. Contrat signé, **Enedis** nous dit que **nous n'avons pas de point de livraison.** Avec EDF <u>nos contrats étaient considérés comme « forains ».</u> Pour avoir un PDL (point de livraison) il faut avoir le Consuel de notre installation : il n'y en a pas. Obtenir un nouveau Consuel, c'est un devis de près de 5 000 €... Heureusement Daniel Pairis se rapproche de M. Muntzer qui retrouve trace du Consuel d'origine.
- Le contrat est conclu fin juillet, **le 20 août Enedis nous ouvre le branchement**, tous les feux sont au vert.
- En fin de saison, nous n'avons aucune facture. Après 6 ou 7 appels au service clientèle, les factures arrivent. Mauvaise surprise, personne n'avait mentionné le montant des charges fixes mensuelles dues à Enedis au titre du transport et de l'acheminement : ce montant s'élève à 152 € par mois, sans avoir consommé un KW.

Le contrat a été résilié le 20 février. Un nouveau sera souscrit pour la prochaine saison. Cela sera plus facile, nous avons un PDL. Heureusement aussi que la loi protège le consommateur et que celui-ci n'a plus de contrainte de durée d'abonnement en matière d'électricité...

#### Concernant la saison de pressage.

Comme d'habitude, nous l'avons anticipée par des réunions de travail préparatoires :

- la lettre aux adhérents rappelant la date d'ouverture et toutes informations utiles,
- des journées de remontage et essais de nos machines et plus particulièrement l'installation de la nouvelle centrifugeuse qui s'est fait un peu attendre.

Il n'a manqué que les pommes! De mémoire d'atelier, ça a été la plus calamiteuse saison.

- Moins de 6 000 L de jus de pommes produit en soustrayant le pressage du raisin, une expérimentation cette année (un peu plus de 1 000 L). Comparé aux 100 000 L de 2018, nous avons divisé la production par 16.
- Financièrement parlant la saison a rapporté **6 300 €.** Si nous déduisons la valeur de toutes les charges et fournitures, le « » (solde) dégagé est de moins de 2 000 €... heureusement, la Costelle disposait d'une bonne trésorerie.
  - Pour l'atelier, la marge est réduite, mais c'est encore une marge, pas un déficit.

Comme Claude l'avait annoncé, Jean-Luc le suppléera à l'atelier et s'occupera notamment des démarches administratives...

L'atelier a une place à part au sein de la Costelle. En transformant un produit de consommation en jus de conservation, nous engageons notre responsabilité sur la bonne qualité sanitaire du jus produit. De ce fait, nous ne pouvons accepter tout le monde comme bénévole, et ceux qui arrivent, il en faut, il en faudra, doivent se trouver cooptés et intégrés par les bénévoles en place. Au quotidien, avec Jean-Luc cette année, nous pourrons être 3 à porter cette responsabilité journalière.

## En 2020 « Atelier jus de fruits», Jean-Luc présente ce qui a été réalisé.

Jean-Luc tient à remercier la municipalité pour sa présence à l'AG et la mise à disposition de l'atelier jus de fruits. En préambule, il aborde les points suivants :

- L'extension de l'atelier qui a permis d'améliorer les conditions de « travail » des bénévoles et un meilleur accueil pour les adhérents.
- Le partenariat avec 2 agriculteurs (un de Fraize et un de St Léonard) pour la récupération des pulpes a été reconduit.
  - Trois nouveaux bénévoles ont rejoint l'équipe (Marie-Pierre, Alain et Éric).
  - Nouveauté 2020 : Création d'un carton pour les BIB 3L personnalisé au nom de La Costelle.

#### La saison de pressage :

Elle a été préparée par des réunions (en respectant les gestes barrières) et la lettre envoyée aux adhérents.

- **Journée continue** : le principe a été maintenu. Cela permet de passer plus d'adhérents dans la journée et évite des allers-retours aux bénévoles qui peuvent déjeuner sur place (repas réservés chez des restaurateurs locaux).
- **Réservations**: Elles ont été si nombreuses que nous n'avons pas pu satisfaire toutes les demandes. Nous avons dû diriger un bon nombre de personnes vers les pressoirs à proximité.
- **Pressage pommes de moissons** : les journées de remise en service et essais ont commencé en juillet car il avait été décidé de lancer une campagne de pressage de pommes de moisson (début août).
- Cette campagne ne sera pas renouvelée car il y a eu peu d'adhérents intéressés et le jus était d'une qualité peu satisfaisante.
- La COVID 19: Nous avons été obligés de changer nos pratiques et respecter les gestes barrières (port du masque, visière, distanciation...). Cela n'a pas toujours été simple. D'ailleurs, suite à un cluster au sein de l'équipe, l'atelier a dû fermer le 22 octobre.
- **Pressage de jus de raisin**: Fin septembre, quelques volontaires ont participé à une demi-journée de vendange chez un viticulteur alsacien afin de presser du jus de raisin pour les bénévoles.

Nous avons également pressé le raisin de l'association La Croix aux Vignes.

#### Chiffres de la saison :

- 97 523 litres de jus de pommes et 678 litres de jus de raisin ont été pressés.
- 89 ½ journées de pressage sans compter les phases de mise en route et de nettoyage de l'atelier.
- 2 500 heures de bénévolat. Jean-Luc remercie les bénévoles pour leur implication indispensable pour le fonctionnement de l'atelier.
- 39 904 litres en bouteilles d'un L.
- 10 983 litres en Pouch-up® de 3 L.
- 40 434 litres en BIB 3 L.
- 6 880 litres en BIB 5 L.
- 243 m³ d'eau (travaux d'extension compris).
- 11 173 Kwh d'électricité.

La saison 2020 a permis de conforter notre trésorerie mise à mal par la faible saison 2019.

En fin d'année, des racks à palettes ont été achetés pour organiser le stockage des consommables.

Pour 2021, il a été décidé de remplacer la remplisseuse à BIB qui présente des défaillances pour un coût de 19 520 €.

Une sonde électronique sera installée sur le pasteurisateur pour contrôler avec plus de précision la qualité du jus.

Un store banne a été posé devant l'accueil.

**b)** En 2019 <u>au « Verger »</u> Daniel présente la saison sous forme d'un magnifique diaporama avec des photos fort sympathiques.

Les bénévoles se sont retrouvés régulièrement le lundi matin au verger. Cela donne lieu à un compte-rendu en images réalisé par Daniel.

## En 2020

- Côté météo : 223 jours de soleil pour seulement 56 jours de pluie, avec cependant une hauteur d'eau de 1013 mm, conforme aux années précédentes. (météo du Belrepaire).
- L'année 2020 a débuté par <u>une formation de taille</u> en collaboration avec les Croqueurs de pommes de Déodatie, <u>le samedi 1<sup>ier</sup> février</u>, en matinée la théorie en salle suivie de l'aprèsmidi en pratique au verger, mais la pluie s'étant manifestée, la séance a été interrompue et reportée au <u>samedi 8 février</u>, où cette fois le soleil brillait.
- Suite à cette formation, l'équipe verger a effectué **2 matinées de taille**, <u>les 18 et 24</u> février.
- Comme chaque année **une séance de greffage a été organisée** en salle le 6 mars, (une matinée réservée à l'équipe verger), nous n'étions que 3.
- <u>Le 15 avril</u> au matin grande frayeur, alors que l'ensemble des pommiers sont en fleurs, le thermomètre affichait 0°, plus de peur que de mal, quelques bouquets de fleurs avaient bruni. C'est avec une dérogation de la gendarmerie que nous avons eu l'autorisation de tondre le 23 avril, malgré le confinement.
- <u>Le 12 mai</u> nouvelle frayeur, grand soleil et -1° au thermomètre, le verger a été épargné ; 3 jours après, une première attaque de pucerons nous obligeait à poser les pièges à glu.
- <u>Dès le 8 juin</u> nous avons posé les premiers étais, la récolte s'annonçait abondante, et <u>le 13 juillet</u> tous les étais étaient en place, mais il restait encore de nombreuses branches chargées de fruits à étayer.
- C'est aussi <u>ce 13 juillet</u> que les enfants de la crèche sont venus munis de paniers, récolter les premières pommes de moissons tombées.

- Comme depuis 2 années déjà, <u>les Croqueurs de pommes sont venus le 17 juillet</u> nous initier à **la taille en vert des palmettes.**
- **Première récolte le 3 août** avec 120kg, **suivront 10 récoltes** qui s'échelonneront jusqu'au 28 octobre pour **un total approchant les 9 T.**

C'est avec tristesse, malgré un arrosage effectué dès les premiers symptômes causés par la sécheresse, que chargé de fruits, peut-être trop ???, le poirier de la variété « Curé » est mort.

Sur plusieurs arbres de grosses branches, elles aussi trop chargées de fruits, pas étayées faute d'étais, se sont brisées.

Plus réjouissant, le 19 septembre les majorettes « les Pervenches » en tenue ont posé devant nos pommiers chargés de fruits, pour la photo de leur calendrier 2021.

**Coté budget**, suite aux faibles recettes de l'année 2019, nos dépenses ont été réduites uniquement à l'entretien du verger.

Ce rapport est complété par un PowerPoint « Au verger en 2020 » alliant humour et sérieux.

### c) « Classe Musée »

Les visites commencent par une présentation de la fresque et du coup, on parle de LA COSTELLE.

Durant l'année 2019, la Classe Musée a été ouverte 4 fois pour des visites « payantes ».

Elle a par ailleurs été ouverte 9 fois pour d'autres occasions (cf tableau).

#### Familles:

date	Origine Dpt	enfants	adultes
18/04/19	27	3*	7*
12/07/19	67	2	2
2 familles		5	9

<sup>\*</sup>Il est sympathique de noter que dans cette famille de l'Eure, les 4 générations étaient représentées.

#### Classes et groupes :

date	Classe/groupe	nb
05/03/19	Club 3 <sup>ème</sup> Âge Wisembach-Gemaingoutte	28
02/04/19	Plainfaing centre CP/CE1	23
24/04/19	Centre aéré La Bresse	15
26/06/19	Amicale Retraités du Crédit Mutuel	12
		78

#### Autres occasions d'ouverture sans paiement

date	Classe/groupe	nb
Début mai 19	Réunion préparatoire aux JEV	4
25/05/19	Journée Nature partenariat Costelle	0
12/07/19	CCAS de ST Michel (étude de partenariat)	5

21/09/19	Journée du Patrimoine	5
22/09/19	Journée du Patrimoine	13
03/10/19	Prêt de matériel à ST Michel	4
09/10/19	Retour du matériel de ST Michel	4
25/10/19	Visiteurs des JEV	21
		52

## Bilan 2020 de la CLASSE MUSÉE

Evidemment, comme chacun s'en doute, 2020 a été une très très petite année pour la classe musée en raison des 2 confinements. Cela a entraîné 2 annulations (Le CLSH de Lapoutroie et les Anciens de la Verrerie de Portieux). Malgré tout, la classe musée a quand ouvert une dizaine de fois.

#### Familles:

date	Origine Dpt	enfants	adultes
24/01/20	88 et 59		4
14/08/20	88 et touristes		6
22/08/20	75	3	2
27/08/20	Anciens élèves de l'école avec M. BRAVO		6
		3	18

Le 12/08/20, 8 personnes de la Région Parisienne se sont désistées 1 heure avant la visite.

#### Classes et groupes :

date	Classe/groupe	nb
25/09/20	Centre social de Saint-Roch	5
		5

#### Autres occasions d'ouverture sans paiement

date	
03/05/20	CA La Costelle
17/08/20	Rangement et tri (Jeannine – Jean-Paul)
31/08/20	Rangement et tri (Jeannine – Jean-Paul)

#### Projets et perspectives :

Jeannine et Jean-Paul continueront à accueillir des classes, familles et groupes en respectant les règles sanitaires.

Une visite est demandée par l'école de Ban/Meurthe – Clefcy.

Concernant la publicité, les plaquettes sont régulièrement distribuées et le seront encore.

Proposer un rendez-vous sur place à Mme le Maire.

Il y a manifestement un fléchissement de la demande et on voit que les gens sont beaucoup plus avides de sorties plein air que de retourner à la « vieille école ».

**Vote** : A l'unanimité, **l'AG donne son quitus** au Président pour son rapport moral.

4) <u>Dominique ANTOINE présente le rapport financier 2019</u> et détaille les recettes (12 378,16€) et les dépenses (89 073,54€) de l'année. Ce qui fait un solde négatif de : -76 695,38€.

Les disponibilités sur les différents comptes au 31/12/2019 s'élèvent à 13 330,68€.

Budget prévisionnel 2020 : 41 800€ de dépenses et 41 800 € de recettes.

Dominique présente ensuite le rapport financier 2020 et détaille les recettes (97 873,80€) et les dépenses (49 855,02€) de l'année. Ce qui fait un solde positif de : 48 018,78€. Les disponibilités sur les différents comptes au 31/12/2020 s'élèvent à 61 361,38€. Budget prévisionnel 2021 : 40 500€ de dépenses et 42 570 € de recettes.

Le montant de la cotisation 2021, proposé par le CA et approuvé à l'unanimité par l'AG, reste fixé à 5€.

- 5) <u>Après avoir entendu le rapport financier</u>, l'assemblée l'approuve tel qu'il lui est présenté et **donne** quitus de sa gestion au président.
  - **6)** <u>Renouvellement au CA</u>: Marie-Christine JEANDEL, Daniel PAIRIS et Maryse PERRIN, renouvelables, sont réélus à l'unanimité pour 6 ans.

Jean-Luc LAURENT est élu.

Aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22h30. Yves remercie les personnes présentes pour leur participation et les invite à partager le pot de l'amitié.

A Fraize, le 30 juin 2021

La secrétaire Le Président

D. HACQUARD Y BRUANT